



Sortie indivision: partage amiable...

Par **Fori**, le **01/03/2013** à **18:15**

[fluo]bonjour[/fluo]

Je suis à la recherche d'un contrat pour Partage d'une indivision (partage amiable), il s'agit d'un lot. Je veux rembourser mon frère.

quelqu'un peut-il m'aider?

Merci.

Par **trichat**, le **02/03/2013** à **18:12**

Bonsoir,

S'il s'agit du partage d'un bien immobilier indivis, vous devez racheter la part de votre frère. Il s'agit d'un acte notarié, car la transcription de propriété devra être effectuée à la transcription des hypothèques.

A vous lire pour de plus amples informations, si j'ai mal interprété votre message.

Cordialement.